

PROJET DE REFORESTATION DE L'USAID

CONSULTATION A COURT-TERME

SPECIALISTE EN AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS

A. Contexte

Le Projet de reboisement de l'USAID est financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) en Haïti sur une durée de cinq (5) ans. Il est basé au Cap-Haitien et mis en œuvre par Chemonics International Inc. en partenariat avec National Cooperative Business Association (NCBA CLUSA) et International Center for Tropical Agriculture (CIAT). Ce projet est conçu pour lutter contre la dégradation de l'environnement et la perte du couvert arboré dans les départements du Nord et du Nord-Est d'Haïti tout en mettant l'accent sur des activités de renforcement des capacités de résilience des communautés cibles. Spécifiquement, le projet appuie les interventions visant à atteindre les résultats suivants :

- Réduire la menace de la déforestation
- Améliorer la résilience aux chocs économiques et naturels
- Augmenter le couvert arboré dans les zones ciblées
- Améliorer la gouvernance et la coordination environnementale

Le projet doit faciliter la plantation de cinq millions d'arbres, en mettant près de 15 000 hectares de terres sous des systèmes agroforestiers et de couvert arboré, la restauration de plus de 550 hectares de mangroves, la gestion améliorée de 4 000 hectares de terres d'importance biologique ainsi que le renforcement des capacités de plus de 21 000 agriculteurs pour l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'assistance pour l'augmentation de revenu de près de 20 000 agriculteurs et éleveurs.

En vue d'accompagner mieux les partenaires pour une meilleure appropriation et poursuite des activités après la période de financement, le Projet s'est restructuré au début du FY2020 en mettant en place deux unités régionales ayant chacune un directeur : Le bureau du Cap-Haitien coordonne les activités dans la région I qui regroupe les bassins versants des rivières : Haut-du-Cap, Grande Rivière du Nord et Trou du Nord et le CRDD de Terrier Rouge ; le Bureau de Ouanaminthe coordonne les activités dans la région II qui regroupe les bassins versants des rivières : Marion, Jassa et le versant de Gens de Nantes/Capotille sur la frontière avec la Dominique. Le Projet réalise ses activités à travers des Subventions, Sous-contrats et Intervention Directe. Il travaille en partenariat avec les Ministères de

l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et de l'Environnement (MdE) et les Collectivités Territoriales (Mairies, CASEC et ASEC) pour appuyer les associations, les organisations et/ou institutions locales dans la réalisation des activités de reboisement et/ou de renforcement de la résilience dans les zones d'intervention.

A l'intérieur de ces bassins hydrographiques, le Projet priorise certains Sous-Bassins versants afin de favoriser l'effet de paysage et avoir un plus grand impact dans les communautés. Durant les cinq années, il doit travailler avec les autorités et les communautés à l'élaboration de plans d'aménagement de Sous-Bassins versants suivant une méthodologie participative s'inspirant du COAIT (Community Option Analysis Investment Toolkit). Dans le cadre du Résultat Intermédiaire 4 (IR4) « *Améliorer la coordination et la gouvernance environnementales* », le Projet a analysé l'évolution du couvert végétal de 2000 à 2016 dans son aire d'action, élaboré et mis à jour cinq (5) plans de gestion de sous-bassin versants pour les communes/sections communales de : *Jolitrou & Cormier (Grande Rivière du Nord) - Perches – Capotille - Gens de Nantes & Savane Longue (Ouanaminthe) et Bahon* et a sélectionné des zones prioritaires pour la concentration de ses activités pendant les premières années. Au cours de l'année fiscale 2020/2021, le projet planifie d'élaborer trois (3) nouveaux plans de gestion de SBV dans les zones suivantes :

- Section communale de Savane au Lait (Ouanaminthe)
- 2^e Bonnet a l'Evêque et 1^{ère} Perche de Bonnet (Commune de Milot)
- 2e Section Bois de Lance (Commune de Limonade)

Cependant, l'évaluation du processus d'élaboration des premiers plans de gestion montre des limitations dans leur adaptation et appropriation par les communautés. Il a été donc résolu de les réviser pour faciliter leur utilisation tout en veillant à l'adaptabilité des nouveaux plans à réaliser. Ainsi, pour réviser les cinq premiers plans de gestion de SBV disponibles et élaborer les plans de gestion des trois nouveaux SBV ciblés, avec introduction d'une section sur des mesures de mitigation de risques naturels liés aux effets des changements climatiques dans chacun, le Projet de Reboisement de l'UASID cherche un bureau d'étude ou un consultant spécialisé en aménagement de Bassins Versants.

B. Objectifs du travail

Objectif général

L'objectif général de cette consultation est de réviser cinq (5) plans de gestion de sous bassins versants en insérant dans chacun une section proposant des mesures de mitigation des risques naturels liés aux effets des changements climatiques, l'élaboration de trois (3) nouveaux plans pour trois (3) autres SBV retenus par le Projet et de formuler des mesures correctives adéquates à court et à moyen terme, tenant compte des différents problèmes auxquels fait face ces sous bassins versants.

Objectifs Spécifiques

De manière spécifique, cette consultation vise à :

- ❖ Réviser les données des cinq (5) plans d'aménagements de cinq (5) sous bassins versants réalisés entre 2018 et 2019 ;
- ❖ Insérer le plan de contingence aux risques naturels de chaque sous bassin versant dans les plans d'aménagements ;
- ❖ Proposer pour chaque sous bassin versant un plan d'aménagement validé par les communautés en tenant compte des intérêts de toutes les parties concernées.

C. Résultats escomptés

Pour chaque plan d'aménagement de chaque sous bassin versant, les résultats attendus de cette consultation sont :

- ❖ Un diagnostic complet (biophysique, géologique, écologique, etc.) de chaque sous bassin versant et des propositions claires pour chaque aspect considéré tenant compte des conditions socio-économiques et de la composition démographique.
- ❖ Une description de chaque zone dans toutes ses composantes avec des cartes appropriées (délimitation et superficie, réseau hydrographique, cartes topo, de pente, de potentialités de sols, d'occupation de terres, etc.)
- ❖ Une cartographie et un dimensionnement des différentes gorges et ravines du réseau hydrographique dans chaque zone et des propositions des plans d'aménagement suivant leurs caractéristiques spécifiques ;
- ❖ Un zonage agro-écologique en termes de niveau de dégradation et de potentialités ;
- ❖ Une présentation des potentialités de chaque sous bassin versant et des propositions appropriées en vue d'une gestion rationnelle, durable de ces ressources ;
- ❖ Une présentation des différents risques dans chaque sous bassin versant et des propositions applicables afin de les réduire ;
- ❖ Une priorisation par les parties prenantes des diverses mesures concrètes ;
- ❖ Une description en format texte et sur carte de la répartition des usages dans l'espace (zone de forêt, zone de culture, zone d'agroforesterie, ...) ;
- ❖ Une explication technique et scientifique des choix de chaque scénario ;
- ❖ Les calculs des coûts des différents scénarii ;

- ❖ Une planification (chronogramme) pour l'exécution des différents scénarii.

D. Principales tâches et responsabilités

Le spécialiste en aménagement de bassins versants ou le bureau d'étude spécialisé travaillera en collaboration étroite avec l'expert SIG, le spécialiste en hydrologie du Projet et la gouvernance environnementale. Les principales tâches inhérentes à cette consultation sont : (i) l'examen et la révision des (5) plans déjà élaborés par le Projet de Reboisement de l'USAID, (ii) le développement de trois (3) nouveaux plans de gestion de Sous-Bassins versants en collaboration étroite avec les autorités concernées et les membres des comités créés par le projet (iii) le développement et l'insertion dans les huit (8) plans d'une section qui propose des actions de mitigation des risques naturels liés aux effets des changements climatiques (iv) Faciliter l'adoption de ces plans de gestion par les autorités concernées et les huit (8) comités de gestion de ces Sous-Bassins versants. Délivrer ses résultats et remplir ses obligations de façon diligente et avec efficacité conformément aux méthodes et techniques acceptées préalablement par les parties (v) Utiliser la méthodologie appropriée et des procédés sûrs et efficaces (vi) Réaliser les activités définies dans les termes de référence dans les délais indiqués dans le contrat (vii) Offrir un comportement irréprochable vis-à-vis des membres de la communauté dans laquelle il intervient.

De façon spécifique, sous la supervision directe du directeur adjoint du projet, le spécialiste en aménagement de bassins-versants :

- Animera des séances de travail, des focus groupes et des ateliers communautaires avec les partenaires concernés ;
- Identifiera les actions prioritaires à réaliser dans le cadre de ces plans, et leurs modalités de mise en œuvre à court, moyen et long terme ;
- Proposera pour chaque sous bassin versant un plan d'aménagement fini en tenant compte des intérêts de toutes les parties concernées.

E. Résultats

1. Cinq (5) plans révisés pour les zones : Perches – Capotille – Gens de Nantes & Savane Longue – Joli trou & Cormier – Bahon en développant une section proposant des mesures de mitigation des risques naturels liés aux effets des changements climatiques pour chaque plan.
2. Trois (3) plans élaborés pour les zones de Milot, Limonade et Savane au Lait (Ouanaminthe) en développant une section proposant des mesures de mitigation des risques naturels liés aux effets des changements climatiques pour chaque plan

F. Activités et livrables

Activités et Livrables	Livrables	Nombre de jours	Cumul)
Lecture/analyse des documents relatifs aux cinq (5) plans déjà élaborés et de documents relatifs aux trois nouveaux SBV ciblés	Proposition de la méthodologie pour l'élaboration, la révision des 5 plans et le développement des sections sur les mesures de mitigation des risques naturels liés aux effets des changements climatiques	3	3
Atelier/ Focus groupes / Visites de terrain pour la révision des plans	Soumettre les rapports d'ateliers, focus groupes et visites de terrains organisés pour la révision des plans.	5	8
Révision et ajustement des plans de gestion de Joli Trou/Cormier, Bahon, Gens de Nantes /Savane Longue, Perches, Capotille	Soumettre les plans de gestion révisés des 5 SBV suivant la méthodologie approuvée pour le travail.	15	23
Ateliers de restitution et d'adoption des plans révisés	Soumettre les rapports des ateliers réalisés et les procès-verbaux d'adoption des plans révisés par les autorités et les comités	5	28
Réalisation d'ateliers/focus groupes pour développer les plans de Milot, Limonade et Savane au Lait	Soumettre les rapports des ateliers, de focus groupes et visites de terrains pour l'élaboration des plans de Milot, Limonade et Savane au Lait.	6	34
Rédaction du plan de Savane au Lait	Draft du plan de Savane au Lait soumis	4	38
Rédaction du plan de Milot	Draft du plan de Milot soumis	4	42
Rédaction du plan de Limonade	Draft du plan de Limonade soumis	4	46
Correction et mise en forme des Plans de Savane au Lait, de Limonade et de Milot	Versions finales des plans de Savane au Lait, Limonade et Milot	3	49
Rencontre de présentation et d'adoption des plans de Savane au Lait, de Limonade et de Milot	Compte rendu des rencontres et procès-verbaux d'adoption des plans par les autorités et comités concernés.	4	53

G. Lieu de la consultation

Cette consultation se réalise dans les départements du Nord et du Nord-Est à travers les huit SBV ciblés avec des déplacements dans les différentes régions des sous bassins versants.

H. Niveau d'efforts

Cette consultation requiert un niveau d'efforts de cinquante-huit (53) jours de travail.

I. Supervision

Le consultant ou la firme travaillera sous la supervision du Directeur-adjoint qui est secondé par les deux directeurs de région du Projet dans le cadre de ce travail. Le consultant ou la firme de consultation

travaillera en étroite collaboration avec l'expert SIG et spécialiste en hydrologie du Projet et travaille sous la coordination des responsables de Gouvernance environnementale des deux Régions.

J. Compétences et qualifications requises :

Pour la conduire ce travail, le consultant ou la firme doit avoir une expertise avérée en aménagement de Bassins Versants et/ou dans la conduite d'activité liées à l'aménagement des bassins Versants. Le bureau d'étude doit pouvoir désigner un consultant spécialiste en aménagement des bassins versants pour coordonner l'activité. Dans tous les cas, des expériences dans la conduite d'activités similaires et la disponible pour réaliser le travail sur la période souhaitée sont nécessaires.

Seront donc pris en compte les éléments suivants :

- Diplôme d'études supérieures en aménagement des ressources naturelles, foresterie, agronomie et développement rural
- Au moins 10 ans d'expérience dans l'aménagement des bassins versants, le reboisement, l'agroforesterie et le développement de plans y relatifs;
- Bonne capacité d'analyse et de connaissance des organisations de base et du milieu social haïtien,
- Bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- Aptitude à travailler de manière professionnelle, cordiale et participative avec les autorités locales, les organisations ou associations communautaires et les entités ou organismes gouvernementaux ;

K. Soumission des offres

Les consultants et bureaux d'études intéressés peuvent envoyer leur offre munie des documents suivants :

- Une lettre de couverture;
- Une offre technique clairement détaillée (compréhension de la mission, questions à traiter, méthodologie, chronogramme, composition de l'équipe, CV, etc...);
- Une offre financière bien détaillée en gourdes ou en dollars US ; celle-ci reprendra clairement les honoraires et une estimation détaillée des frais de mission.
- Liste des expériences similaires déjà réalisées (une copie d'une étude similaire est fortement souhaitée).

Les offres seront reçues à l'adresse suivante : #08, Rue Gerard Massuci, Babiote, Cap Haïtien, Haïti, ou l'email : haitiurprecrutment@gmail.com au plus tard le **4 décembre 2020**. Prière de préciser sur l'enveloppe ou à titre d'objet : **Appel d'offre \ Plans d'aménagement SBVs**.

L. Critères d'évaluation

La sélection d'un postulant sera décidée sur la base de la moyenne totale des notes obtenues pour les deux propositions : techniques et financière. La note technique comptera pour 70% et la note financière pour 30%. La note financière sera calculée proportionnellement aux offres financières reçues. Le tableau suivant présente l'organisation de la note technique par chaque postulant.

Tableau I – Allocation des points pour l'évaluation des Propositions techniques

Critères d'évaluation	Points	Notes Octroyées	Remarques
Compréhension du mandat	20	/20	
Expérience spécifique du Consultant ou du bureau d'étude applicable à la mission	10	/10	
Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux termes de référence	40	/40	
Qualité et compétence du consultant ou du bureau d'étude incluant les CVs	30	/30	
Total	100	/100	

M. ADMINISTRATION ET DURÉE DU MANDAT

Toute documentation ou rapports à soumettre dans le cadre de cette activité doivent être présentés sous les Templates du projet de Reboisement de l'USAID qui tient compte du Branding exigé par le bailleur. Un exemplaire pourra être sollicité auprès du responsable de communication de Chemonics au projet ou d'un autre responsable approprié au besoin. La durée de la consultation est cinquante-trois (53) jours.